

ECOLE / RPI

NOM	RPI TAIZE-MISSE	DATE DE LA REUNION
COMMUNES	TAIZE ET MISSE	12/11/2019

Participants (préciser A : absent, Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Titulaires : - BAUDOIN Noëlla - DOUSSAINT Gwendoline (Exc.) - IACUZZI Audrey - LOUET Sébastien - ODET Marion Suppléantes : - FRADIN Anaïs - GAUDICHEAU Christelle - PRIMAULT Delphine - PRIMAULT Solène	Présidentes : - DUPRE-GUERIN Magali - PUCHAULT Flavie Enseignantes : - LABBE Erika - LHOMEDET Aurélie - MAILHE Alice (Exc.) - RAOUL Pauline - MARTINET Isabelle IEN : - TAVANT Clémentine (Exc)	M. BLOT : maire de Taizé-Maulais M. MALFOY : adjoint aux affaires scolaires à Taizé-Maulais M. PINEAU : adjoint aux affaires scolaires à Missé M. MILLE : maire de Missé (Exc.) M. FAVREAU : adjoint à la mairie de Missé (Exc.)	DDEN : - LARGEAUD Yvon - LE MOING Martine

Pour introduction, les présidentes nomment un/une secrétaire de séance : Erika LABBE

Rappel :

Ordre du jour

- Composition et fonctionnement du conseil d'école
- Bilan des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école et vote par correspondance pour l'année 2020-2021
- Bilan de la rentrée scolaire 2019
- Bilan financier
- Vote du règlement intérieur
- Rythmes scolaires et TAP
- Le projet d'école
- Sécurité à l'école : mise en place et organisation des exercices PPMS
- Projets de l'année en cours et sorties scolaires
- Demandes des enseignants
- Questions diverses

1. Composition et fonctionnement du conseil d'école

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et vote le projet d'école.

Composition

Dans chaque école, le conseil d'école est composé des membres suivants :

- ✓ le directeur de l'école, président ;
- ✓ deux élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal)
- ✓ les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
- ✓ un des maîtres du RASED
- ✓ les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ;
- ✓ le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école.
- ✓ l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le président peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Compétences

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- adopte le projet d'école et est associé à son élaboration ;
- vote le règlement intérieur de l'école ;
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;
- donne son accord :
 - pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles ;
 - sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège.

Il peut transmettre un projet d'organisation de la semaine scolaire à l'IA-DASEN, après avis de l'IEN chargé de la circonscription.

Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations.

2. Bilan des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école et vote par correspondance pour l'année 2020-2021

Le scrutin a eu le vendredi 11 octobre dernier :

A Missé :

- 78 inscrits, 55 votants (soit un taux de participation de 70,51% - légère augmentation par rapport à l'année précédente où le taux de participation était de 66,33%), 4 bulletins nuls ou blancs
- Une seule liste s'était déclarée candidate
- La liste indépendante a obtenu les 2 sièges mis en jeu : Mme Noëlla BAUDOIN et M. Sébastien LOUET sont élus. 2 sièges de suppléants ont également été pourvus : Mmes Delphine et Solène PRIMAULT pourront donc remplacer les titulaires en cas d'empêchement ou assister aux conseils d'école en présence des titulaires sans avoir le droit de vote.

A Taizé :

- 97 inscrits, 63 votants (soit un taux de participation de 64,95% - baisse par rapport à l'an passé où le taux de participation était de 76,34%), 8 bulletins nuls ou blancs

- Une seule liste s'était déclarée candidate
- La liste indépendante a obtenu les 3 sièges mis en jeu : Mmes Marion ODET, Audrey IACUZZI et Gwendoline DOUSSAINT sont élues. 2 sièges de suppléants ont également été pourvus : Mmes Anaïs FRADIN et Christelle GAUDICHEAU pourront donc remplacer les titulaires en cas d'empêchement ou assister aux conseils d'école en présence des titulaires sans avoir le droit de vote.

Nous remercions les parents qui se sont présentés et ceux qui ont accepté d'occuper un poste de suppléant.

Vote pour la réunion des deux conseils d'école : la réunion des deux conseils d'école est votée à l'unanimité.

Vote pour la mise en place du vote par correspondance comme seul mode de vote pour l'année scolaire 2020-2021 : le vote par correspondance est voté à l'unanimité.

3. Bilan de la rentrée 2019

A - Les changements

Cette nouvelle année scolaire a vu quelques changements :

1 - des changements dans l'équipe enseignante :

L'équipe a vu l'arrivée de trois nouvelles enseignantes : Aurélie LHOMEDET dans la classe de CP/CE1, Pauline RAOUL dans la classe de CE1/CE2 et Alice MAILHE, complément de service dans la classe de TPS/PS/MS le lundi et dans la classe de GS/CP le jeudi et le vendredi. Isabelle MARTINET est maintenant remplaçante rattachée à l'école de Taizé.

2 – des changements dans la répartition des classes et des élèves :

3 niveaux sont répartis dans deux classes différentes (les CP, les CE1, les CE2), seuls les PS, les MS, les GS, les CM1 et les CM2 sont regroupés dans une même classe. Les CE1 ont été répartis dans deux classes différentes en accord avec l'équipe enseignante. Il ne s'agissait pas d'alourdir l'effectif de classe de CE1-CE2 (22 élèves) mais de séparer quelques comportements difficiles et de proposer, puisque cela était possible, un enseignement avec un effectif réduit (2 maintiens + 1 élève bénéficiant d'un AESH).

Répartition des enseignants :

- Flavie PUCHAULT et Alice MAILHE (le lundi), enseignantes des TPS/PS/MS
- Erika LABBE et Alice MAILHE (le jeudi et le vendredi), enseignantes des GS/CP
- Aurélie LHOMEDET, enseignante des CP/CE1
- Pauline RAOUL, enseignante des CE1/CE2
- Magali DUPRE-GUERIN, enseignante des CM1/CM2

Le RASED (Réseau d'aide aux élèves en difficulté) est également présent à l'école par le biais de Chloé GUERRIN, psychologue scolaire et Manuelle DALGALIAN, enseignante spécialisée qui peuvent être amenées à intervenir auprès des élèves à la demande des enseignantes ou des familles.

3 –Pas de changements dans le personnel communal intervenant à l'école

L'équipe enseignante de Missé compte sur les aides précieuses de Sylvie MICHENOT, ATSEM dans la classe des TPS/PS/MS et de Christiane JEANNEAU, ATSEM dans la classe de GS/CP. Celles-ci assurent également respectivement la garderie du matin et du soir à Missé et le ménage de l'école.

Noëlla BAUDOIN est aussi présente dans la classe des TPS/PS/MS à partir de 15h30 le lundi, le jeudi et le vendredi et assure la garderie du soir avec Mme JEANNEAU.

A Taizé, Nathalie NEVEU prend en charge la garderie du matin et accompagne les enseignantes dans diverses charges (couverture de livres, bibliothèque ...).

Marie-Joe TONNOIR est cantinière sur le site de Missé et Marie-Christine GUILBAULT est cantinière sur le site de Taizé.

Marina LETARD accompagne les élèves dans le bus de Taizé et Natacha GAUDINEAU accompagne les élèves dans le bus de Missé.

B - Les effectifs globaux

Les effectifs sont un peu en baisse par rapport à l'année scolaire dernière. L'école compte 98 élèves (111 élèves à la rentrée 2018 avec un départ de 21 CM2 en 6^{ème}) répartis dans 5 classes soit une moyenne de 19,6 élèves par classe.

En cette rentrée 2019, ce sont 15 nouveaux élèves qui ont été accueillis sur le RPI : 1 élève de TPS et 12 élèves de PS pour leur première rentrée scolaire ainsi que 2 nouveaux élèves (en classe de CE2 et de CM1).

Répartition par cycles et par classes

Cycle 1 (TPS-PS-MS-GS)	36
Cycle 2 (CP-CE1-CE2)	43
Cycle 3 (CM1-CM2)	19

Cycle 1				Cycle 2			Cycle 3	
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1	12	8	15	10	15	18	10	9
36				43			19	

21 TPS/PS/MS			20 GS/CP		16 CP/CE1		22 CE1/CE2		19 CM1/CM2	
TPS	PS	MS	GS	CP	CP	CE1	CE1	CE2	CM1	CM2
1	12	8	15	5	5	11	4	18	10	9

Un ou deux élèves de TPS devraient faire leur rentrée en janvier 2020.

Les effectifs devraient à peu près s'équilibrer pour la prochaine rentrée scolaire car peu de CM2 partiront au collège.

4. Bilan financier

Les deux écoles disposent de budget alloué par les mairies au prorata du nombre d'élèves via un compte SIVU. Cet argent sert à acheter les fournitures scolaires (crayons, peinture, cahiers ...).

Elles disposent également d'un compte ASC (Association sportive et culturelle) pour les achats « autres » (ingrédients pour les recettes, gestion des photos scolaires, paiement des sorties, achat d'autre petit matériel ...) dont voici le bilan :

Pour Missé :

Recettes pour l'année 2018-2019 : 2463.30 € (subvention mairie, photos)

Dépenses pour l'année 2018-2019 : 2313,88€ (achat petit matériel, sorties au théâtre et à Terra Botanica)

Somme disponible : 2923,16 €

Pour Taizé :

Somme disponible : 2851,53€

5. Vote du règlement intérieur

Le premier conseil d'école est l'occasion de voter le règlement intérieur de l'école.

Le règlement départemental des écoles s'applique à l'école. Un nouveau règlement départemental vient d'être mis en place.

L'équipe pédagogique souhaite reconduire les articles du règlement intérieur du RPI conformes au règlement départemental.

Vote pour le règlement intérieur : le règlement intérieur du RPI Taizé Missé est voté à l'unanimité, ce 12 novembre 2019.

6. Rythmes scolaires et TAP

Les enseignantes ont engagé une discussion avec les mairies en vue d'un éventuel changement des horaires de classe. Les enseignantes auraient aimé que la classe commence plus tôt. Elles ont également fait plusieurs autres propositions : finir tous les soirs (y compris le mardi) à 16h05 ou passer à la semaine de 4 jours ou finir à 15h20 le vendredi au lieu du mardi.

Les conseils municipaux ne souhaitent pas une modification des horaires. Ils laissent aux prochains conseils municipaux le soin de prendre cette décision.

Informations données par les élus :

- un ramassage du bus plus tôt n'est pas possible
- les TAP sont prévus jusqu'en juillet 2019

7. Le projet d'école

Le bilan des actions de l'année 2018-2019 a été réalisé.

La rédaction des fiches action pour cette année scolaire est en cours. Le sujet sera réabordé lors du deuxième conseil d'école.

8. Sécurité à l'école : mise en place et organisation des exercices PPMS

Les mesures qui ont été mises en place à la rentrée 2018 pour prévenir et sécuriser les espaces scolaires sont maintenues.

Les portes d'accès à l'école de Missé ainsi que les salles de classe sont maintenant fermées pendant la journée de classe. Les parents qui sont amenés à venir chercher leur enfant en cours de journée (élève malade, rendez-vous ...) peuvent utiliser la sonnette installée au portillon.

Les consignes de sécurité devraient être affichées dans l'école.

A Taizé, le portail est fermé et une sonnette permet de prévenir l'équipe enseignante.

Rappel des exercices de sécurité dans les écoles au cours de l'année scolaire :

- 3 exercices incendies doivent être réalisés : le premier a eu lieu le 19/09 à Missé et à Taizé.

- 3 exercices PPMS au moins doivent également être mis en place dans l'année scolaire : 2 exercices PPMS attentat-intrusion et au moins un exercice PPMS Risques majeurs.

Le premier exercice attentat-intrusion devait être réalisé avant les vacances d'automne, il a donc eu lieu le 11 octobre dernier à Taizé et le 17 octobre à Missé. Il a permis de mettre en avant la difficulté de trouver un signal « efficace ». Nous utilisons les sifflets mais c'est difficilement audible et la communication par sms reste incertaine (nos portables ne sont pas toujours sur sonnerie ou pas audibles). Nous réfléchissons à la mise en place d'un autre signal (signal lumineux ?).

Présentation rapide des PPMS

Nous rappelons aux parents que, en cas d'alerte, ils ne doivent pas venir chercher les enfants à l'école, éviter de téléphoner à l'école afin de libérer la ligne téléphonique et écouter la radio afin de recevoir les informations nécessaires.

En cas d'attentat-intrusion, deux réactions sont possibles : s'enfermer ou s'échapper.

- 1) S'enfermer

Les élèves se cachent le plus loin possibles des ouvertures dans chacune des classes.

- 2) S'échapper

Les élèves des deux sites s'échappent par la sortie la plus éloignée de l'individu qui s'introduirait dans l'école.

En cas de PPMS Risques majeurs :

Les élèves des deux sites se confinent dans la salle de motricité.

9. Projets de l'année en cours et projets à venir

Le thème de l'année est : à la découverte de la nature

Plusieurs projets ont déjà été réalisés :

Le **mercredi 25 septembre** : les élèves de Missé ont fait une promenade afin de ramasser les déchets aux alentours de l'école. Une partie des élèves est allée vers la faisanderie et l'autre partie s'est rendue vers le pont. Nous avons ramassé 2,5kg de déchets parmi lesquels des cannettes, une bouteille en verre, beaucoup de morceaux de papier et de plastique.

Le **vendredi 27 septembre** : les élèves de Taizé en partenariat avec le E.Leclerc qui nous a fourni des gants et chasubles ont ramassé près de 25 Kg de déchets aux alentours du village, ce qui a permis aussi d'évoquer le problème du tri des déchets et de la pollution avec M. le maire Alain Blot.

Le **mercredi 2 octobre** : les élèves de Missé ont enfoui des déchets. Ils les sortiront de terre en fin d'année scolaire afin d'observer leur évolution et de sensibiliser les élèves au problème de la pollution.

Le **vendredi 4 octobre** : photo de classe sur chaque site.

Semaine du 14 au 18 octobre : semaine du goût

A Missé, nous avons travaillé sur les différents types de légumes : les légumes fruits, les légumes racines et les légumes graines. Nous les avons étudiés par différents biais : un atelier du goût, un atelier de langage (devinettes) et un atelier de land-art pour les TPS/PS/MS et pour les GS/CP, un travail sur les légumes (les légumes racines et les légumes graines).

A la cantine, les élèves ont pu déguster des pains différents (au sésame, aux noix).

A Taizé, nous avons visité le 14 octobre l'entreprise « Grainélis » qui a permis aux élèves de comprendre toute la chaîne de fabrication de pâtes artisanales à partir de céréales de 3 agriculteurs locaux. La visite s'est terminée par la fabrication de petits gâteaux. Le 18, nous avons goûté dans chaque classe différentes sortes de pain (seigle, campagne, figues...). La cantinière s'est encore une fois associée à l'équipe enseignante et a proposé aux enfants des produits locaux (pâtes, lentilles...)

Le **mardi 5 novembre** : intervention de la fédération des chasseurs à Missé. Les 2 classes ont découvert les oiseaux de nos campagnes. Ils ont écouté leur chant et observé leurs œufs. L'après-midi, les GS/CP ont construit un nichoir chacun qu'ils ont ramené chez eux. Deux nichoirs supplémentaires ont été fabriqués et seront installés dans la cour de l'école.

Le **mardi 12 novembre** : intervention de Yohan PALLUEL de la communauté de communes pour un atelier tri de déchets à Missé.

Projets à venir :

Les **jeudis 14 et 21 novembre** : Samuel Rémérand viendra avec ses coéquipiers se présenter et montrer son projet sur la biodiversité en lien avec l'Amérique du Sud. Les enfants découvriront son véhicule.

Le **lundi 25 novembre** : les trois enseignantes de Taizé bénéficieront d'une formation sur les tablettes dans le cadre du projet ENIR.

Le **lundi 2 décembre** : les élèves de CM1/CM2 iront visiter le centre d'enfouissement des déchets de Coulonges-Thouarsais, visite qui rentrera dans le programme des interventions sur les déchets de l'association On loge à pied en mars 2020.

Trois interventions sont prévues dans la même classe afin d'échanger sur les énergies renouvelables. (novembre, décembre et mars 2020)

Le **vendredi 20 décembre** : spectacle de Noël à la salle des fêtes de Missé pour tous les enfants du RPI ; spectacle, venue du Père Noël, cadeaux et un livre par élève offerts par l'APE, chocolats offerts par l'association de cantine.

Les classes de Taizé se sont inscrites pour participer en **mars** à la visite d'une ferme. Le transport ne sera pas pris en charge.

Tout au long de l'année, les élèves de Taizé participent au prix des Incorruptibles en lisant plusieurs livres présélectionnés dans chaque classe. Ils devront voter au mois d'avril pour leur préféré.

Les élèves de Missé vont aussi participer à un prix littéraire « maison ». Les enseignantes ont sélectionné des livres sur le thème de l'année. Ces livres seront travaillés en classe et voyageront dans les familles. A la fin de l'année, les élèves et les parents choisiront leur livre préféré.

Date à définir : intervention d'une intervenante du centre socio-culturel à propos du sommeil et des écrans à Missé.

Projets EPS :

Du 16/09 au 15/11 : séances à la piscine de St Varent pour les CE1/CE2 et les CM1/CM2

Du 18/11 au 17/01 : escalade au gymnase de St Jean de Thouars pour la classe de CM1/CM2

Du 18/11 au 17/01 : séances au complexe sportif (dojo pour les CE1/CE2 et gymnastique pour les CP/CE1)

Du 20/01 au 20/03 : séances à la piscine de St Varent pour les GS/CP et les CP/CE1

Projets éducation musicale :

Du 7 novembre au 12 décembre : projet musique et émotions avec Virginie LANGLOIS pour les TPS/PS/MS

Du 17 février au 22 juin : conte musical « Mila et l'arbre bateau » avec Virginie LANGLOIS pour les GS/CP

Théâtre :

Le **mercredi 13 novembre** : spectacle Borborygmes pour les élèves de Missé et la classe de CP/CE1 de Taizé

Le **vendredi 24 janvier** : Alice ou le voyage intérieur pour les CE1/CE2 et CM1/CM2 de Taizé.

Sorties de fin d'année :

Missé : nous avons fait les démarches pour une sortie de fin d'année à Coutières ; la date n'est pas encore définie (nous avons demandé un mardi au mois de juin)

Taizé : Terra Botanica, la date reste à définir.

L'ensemble des projets de l'année scolaire n'est pas encore établi.

Le coût des transports est pris en charge par la Communauté de communes (1 sortie par site par semestre) ou l'APE que nous remercions.

Date de la fête de fin d'année : le samedi 27 juin 2020

10. Travaux, réparations et demandes à la mairie

A TAIZE :

- Le sol de la classe de Mme Dupré-Guérin a été changé pendant les vacances.
- Les rideaux de la même classe et ceux de la classe de CE1/CE2 donnent quelques signes de fatigue, des rideaux opaques seraient plus appropriés pour diminuer la luminosité sur le tableau du vidéoprojecteur.
- Il faudrait installer du film adhésif anti-chaueur sur les vitres de la classe de Mme Raoul.
- Le garage a été nettoyé pendant les vacances.
- Des marquages au sol devraient être réalisés dans la cour de récréation prochainement.
- Mme Sarazi, référente TICE, est venue dans l'école à deux reprises pour la maintenance de nos tablettes et de nos ordinateurs. Nous la remercions.

A MISSE :

Remerciements :

- Un personnel de la ville de Thouars est venu faire la maintenance des ordinateurs de Missé
- Les cantonniers ont effectué la « maintenance » des équipements de la cour : peinture des structures et du saloon, changement des scotchs d'une structure, changement du sol du saloon
- Des clés ont été refaites afin de permettre la fermeture des portes conformément aux directives du plan Vigipirate.
- Les horaires de Sylvie MICHENOT, ATSEM dans la classe des TPS/PS/MS, ont été modifiés. Elle est désormais présente dans la classe jusqu'à 16h30.
- Les ATSEM font maintenant le ménage de l'école : parole à Pierre ; Christiane, Sylvie et Noëlla ont des temps de ménage, ABER ne vient plus à l'école.
- La serrure de la porte d'accès au couloir des GS/CP a été changée ; il y a maintenant un bouton moleté à l'intérieur pour que la sortie soit plus facile en cas de besoin ?
- Des distributeurs de papier pour les mains ont été commandés (hygiène). Ils seront bientôt installés dans les toilettes des TPS/PS/MS.

Demandes :

- Les maîtresses de la classe de GS/CP souhaiteraient l'installation d'un meuble sous l'évier de leur classe.
- Il faudrait installer un panneau d'affichage à côté du portillon afin d'y afficher les informations réglementaires (affiche plan Vigipirate ...)

11. Questions diverses

Est-ce qu'il y aura l'intervention d'une personne pour parler du harcèlement comme l'année dernière à Taizé ?

Non, il y aura peut-être une intervention l'année prochaine. Les classes de Taizé travaillent tout au long de l'année sur ce sujet et l'ont fait plus particulièrement le 7 novembre lors de la journée nationale contre le harcèlement scolaire.

Fait à MISSE

Le 12 novembre 2019

Le président / La présidente du Conseil d'Ecole
Flavie PUCHAULT et Magali DUPRE-GUERIN

Le / la secrétaire de séance
Erika LABBE